



COMPTE RENDU CSA

DU 20 OCTOBRE 2026

Le CSA spécial consacré aux organisations de service 2027 des personnels de surveillance (PS),

ainsi qu'au service des fêtes de fin d'année pour les agents en service posté et en coupure, a été l'occasion d'échanger avec la Direction sur plusieurs organisations de travail qui entraîneront des conséquences directes sur le quotidien des personnels.

En ouverture de séance, **FO JUSTICE SEYSSSES** a lu sa déclaration liminaire, rappelant les réalités auxquelles sont confrontés les agents du Centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses : surpopulation carcérale, surcharge de travail, épuisement professionnel, difficultés de communication et manque d'effectifs. Il est rappelé au président de l'instance que toute mise en place d'expérimentations qui modifie l'organisation du travail doit faire l'objet d'une consultation préalable des organisations représentatives du personnel, conformément aux dispositions réglementaires applicables au Comité social d'administration (CSA). Les agents en poste fixe sont une nouvelle fois sollicités afin de permettre d'assurer un service de fin d'année pour que les agents postés puissent bénéficier de conditions jugées acceptables. Cette mobilisation supplémentaire soulève la question de la reconnaissance de leur implication et des efforts consentis. Interrogé sur les éventuelles contreparties prévues au regard de cet engagement, Comme l'année dernière, une compensation sera accordée aux agents en poste fixe qui seront venus travailler :

1 AAE sera donnée à chaque personnel.

FO JUSTICE SEYSSSES l'a rappelé clairement : la fatigue des personnels de surveillance ne doit pas devenir la variable d'ajustement permanente du fonctionnement de l'établissement !

FO JUSTICE SEYSSSES a souligné qu'il ne fallait pas oublier le manque d'effectifs dans les filières administrative, technique, au regard de l'augmentation de la charge de travail et des difficultés croissantes à assurer l'ensemble des missions.

Les organisations syndicales UFAP et SPS ont également procédé à la lecture de leur déclaration liminaire. À l'issue de cette étape, elles ont fait le choix de ne pas rester siéger pour débattre et valider les différents services présentés. **Chacun appréciera ou pas**

FO JUSTICE SEYSSSES a fait le choix de rester en séance par responsabilité, malgré le départ de deux organisations syndicales, afin de permettre la validation des plannings des fêtes et certains plannings de l'année 2027. Il nous semblait essentiel de ne pas pénaliser les agents, qui ont besoin de visibilité pour organiser leur vie personnelle. Ce choix de responsabilité ne nous a toutefois pas empêchés de maintenir nos positions, de nous opposer à certaines propositions et de faire valoir nos arguments lorsque cela nous semblait nécessaire.

Notre responsabilité syndicale ne s'arrête pas à la lecture d'une déclaration. Elle consiste également à porter les revendications des personnels, à questionner les organisations proposées, à défendre les agents concernés et à rechercher des améliorations concrètes.

Rester siéger ne signifie pas donner un blanc-seing à la Direction. Cela signifie assumer notre engagement, défendre nos positions et faire entendre la voix des personnels là où les décisions se discutent.

Comme nous l'avons rappelé dans notre déclaration liminaire, le service appartient aux agents ! Derrière chaque poste et chaque organisation, il y a des femmes et des hommes qui devront vivre ces contraintes au quotidien, avec les absences, les formations, les congés et les difficultés de terrain.

SERVICES 2027 : DES VALIDATIONS, MAIS DEUX ORGANISATIONS RESTENT EN SUSPENS

À l'issue des échanges, les services suivants ont été validés :

- Le service posté (détention)
- Le service en coupure (brigade BAC)
- Le QSL hommes et femmes
- Les parloirs
- Le vestiaire
- La MAF
- L'UHSI
- L'UHSA.
- Le QA (avec pour consigne de maintenir le sixième agent tel qu'il apparaît sur le planning, dans l'attente de son ajout effectif dans les meilleurs délais.)
- Le QD-QI-SMPR-UDV : le planning est validé avec la ligne du 14^{ème} agent. L'ajout du quatorzième agent reste en attente, dès que les effectifs le permettront. En attendant, les agents assurent la compensation de ce manque afin de garantir la continuité du service.

FO JUSTICE SEYSSSES a pu échanger et discuter des différentes organisations présentées. Ces validations ne doivent cependant pas faire oublier les réalités du terrain ni les difficultés auxquelles les personnels sont confrontés.

Deux organisations de service n'ont, en revanche, pas été validées et un nouveau CSA sera prévu à l'occasion pour les valider avec les observations que **FO JUSTICE SEYSSSES** aura faites ou pas ...

- La SAS
- La PEP-PCI

Ces dossiers devront donc revenir dans les discussions. **FO JUSTICE SEYSSSES** continuera à défendre les points qui nécessitent des évolutions, avec une exigence constante : des organisations cohérentes, réalistes et soutenables pour les personnels.

Notre démarche n'a jamais été de bloquer pour bloquer. Elle consiste à examiner les conséquences des organisations proposées et à refuser que les agents supportent, une nouvelle fois, les conséquences des difficultés structurelles de l'établissement.

FETES DE FIN D'ANNÉE :

La question du service des fêtes de fin d'année est particulièrement importante.

Comme nous l'avons souligné dans notre déclaration liminaire, cette période s'annonce compliquée. Congés, absences, contraintes liées aux fêtes et nécessité d'assurer la continuité du service vont une nouvelle fois mettre les personnels à contribution.

FO JUSTICE SEYSSES restera attentif à ce que l'organisation retenue prenne autant que possible en compte les souhaits des agents, leur droit légitime au repos et leurs contraintes personnelles.

Nous avons également parlé des personnels en poste fixe qui viennent renforcer les services pendant les fêtes, avec, cette année, une période rallongée de 2 jours soit 3 au total avec toujours les colis de Noël à assurer.

Les personnels en poste fixe ne peuvent pas devenir une réserve permanente destinée à compenser les difficultés d'effectifs !

Chaque agent, quel que soit son poste ou son grade, a droit au respect de ses missions, de ses compétences et de son équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Assurer la continuité du service est indispensable. Mais cela ne peut pas reposer systématiquement sur les mêmes personnels ni se faire au détriment de leurs conditions de travail.

FO JUSTICE SEYSSES restera donc vigilant sur l'organisation du service posté, du service en coupure et sur les conséquences concrètes de ces dispositions pour les agents pendant les fêtes.

TROIS EXPÉRIMENTATIONS : DES POINTS À DÉFENDRE LORS DU PROCHAIN CSA

Lors de ce CSA, **FO JUSTICE SEYSSES** est également revenu sur les trois expérimentations mises en place par la Direction. **FO JUSTICE SEYSSES** a porté ses observations et défendu ses positions sur chacun de ces dossiers.

PEP-PCI : EXPÉRIMENTATION REFUSÉE !

L'expérimentation concernant la PEP-PCI n'a pas été validée. **FO JUSTICE SEYSSES** a présenté des propositions d'amélioration nécessaires au bon fonctionnement du service et à la prise en compte des réalités du terrain.

Les améliorations que nous avons amenées devront être défendues à nouveau lors d'un prochain CSA. Nous resterons pleinement mobilisés sur ce dossier afin d'obtenir une organisation plus adaptée aux besoins du service et aux attentes des personnels.

GRADÉS À LA DG : EXPÉRIMENTATION VALIDÉE

L'expérimentation concernant les gradés à la Direction de la Gestion a été validée. Seuls les horaires connaissent une légère modification, avec une nouvelle amplitude fixée de **08h45 à 21h00**.

GREFFE : FIN DE L'EXPÉRIMENTATION

Concernant le greffe, il a été décidé de mettre fin à l'expérimentation à la suite de la réunion de synthèse avec les personnels et les agents retrouveront donc leurs horaires antérieurs et se rendront disponibles en cas de besoin.

Par ailleurs, une demande de réorganisation du service a été formulée, avec la volonté d'y associer pleinement les personnels administratifs concernés.

Pour **FO JUSTICE SEYSSSES**, il est essentiel que les organisations de travail soient construites en tenant compte des réalités du terrain et de l'expérience des agents. Les personnels doivent être associés aux réflexions qui concernent directement leur quotidien professionnel.

FO JUSTICE SEYSSSES continuera à défendre ces dossiers et à porter les revendications nécessaires lors des prochaines instances.

FO JUSTICE SEYSSSES poursuivra son travail sur ces trois dossiers afin que les observations soulevées soient prises en considération et que les conséquences de ces dispositifs sur les personnels soient pleinement examinées.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de la date de ce prochain CSA, des échanges qui s'y dérouleront et des suites données à ces expérimentations.

SURPOPULATION, ÉPUISEMENT ET MANQUE D'EFFECTIFS : NOUS NE LÂCHERONS RIEN !

Au-delà des services 2027, une réalité demeure : le Centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses est confronté à une surpopulation carcérale qui pèse sur l'organisation de l'établissement et sur l'ensemble des personnels, tous corps et grades confondus.

Cette situation entraîne une augmentation de la charge de travail, des contraintes toujours plus nombreuses et une pression quotidienne sur les agents. Les personnels de surveillance sont particulièrement exposés, mais les difficultés ne concernent pas uniquement ces derniers. Les personnels administratifs et techniques doivent eux aussi être entendus et leurs conditions de travail pleinement prises en considération.

FO JUSTICE SEYSSSES prend acte des améliorations constatées chez les personnels administratifs à la suite des renforts intervenus, tout en restant attentif à leur pérennité. La situation des personnels techniques, quant à elle, demeure préoccupante et nécessite des réponses concrètes.

Nous continuons également à défendre une communication directe entre la Direction et les personnels. Un établissement pénitentiaire ne peut pas fonctionner uniquement au moyen de courriels. Aller sur le terrain, expliquer les décisions, écouter les agents et répondre à leurs interrogations sont des exigences indispensables.

Le manque de personnel ne peut pas être compensé indéfiniment par la fatigue, la disponibilité et les sacrifices des agents !

FO JUSTICE SEYSSSES ne lâchera rien sur cette bataille. Nous continuerons à dénoncer les effectifs insuffisants, à alerter sur les conditions de travail et à réclamer les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services.

FO JUSTICE SEYSSSES continuera à participer au dialogue social, à porter la parole des personnels et à défendre ses revendications sans complaisance. Nous resterons vigilants sur les organisations de service, sur les expérimentations en cours, sur le service des fêtes de fin d'année et, plus largement, sur toutes les décisions susceptibles d'affecter les conditions de travail des agents.

DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES PERSONNELS, TOUS CORPS ET GRADES CONFONDUS :

C'EST NOTRE ENGAGEMENT !

FO JUSTICE SEYSSSES continuera ce combat avec détermination. **FO JUSTICE SEYSSSES** ne lâchera rien sur le manque d'effectifs et **FO JUSTICE SEYSSSES** n'oubliera personne et ne laissera aucun personnel de côté, tous corps et grades confondus.

FO JUSTICE SEYSSSES

TOUJOURS AU PLUS PROCHE DES PERSONNELS !



Le bureau local FO JUSTICE SEYSSSES

le 22 octobre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO **RÉSISTER!!**
RIEN LÂCHER!

JE VOTE **FO** **Justice**

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS